



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

Demandeur de l'attestation

Civilité : Madame : ☐ Monsieur : ☐ Maître : ☐ Société : ☐
NOM /Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

La greffière en chef du tribunal administratif de Toulon atteste que la décision désignée ci-après :
(Éléments ci-dessous à compléter par le demandeur)

N° de la décision :
(exemple pour un permis de construire : PC 083 XXX XX XXXXX)
N° de la délibération :
Auteur de la décision (commune de XX , préfet, Conseil Départemental...) :
Date de la décision :
Bénéficiaire de la décision :
Nature et lieu de l'opération (pour décisions d'urbanisme) :
.....

PARTIE A COMPLETER PAR LE TRIBUNAL

- ☐ n'a pas fait l'objet, à ce jour, d'un recours contentieux enregistré au tribunal administratif de Toulon.
☐ a fait l'objet d'un recours contentieux enregistré au tribunal administratif de Toulon ; il est actuellement en cours d'instruction.
☐ a fait l'objet d'un recours contentieux jugé.
☐ n'a pas fait l'objet d'un recours en appel
☐ a fait l'objet d'un recours en appel.

N.B. :

- 1/ Votre attention est appelée sur le fait que le présent document vous est délivré sous toutes réserves (du respect des modalités de publicité préalable notamment, mais aussi du mode d'interrogation du logiciel de gestion des dossiers qui ne permet pas de donner un caractère de certitude à cette information).
- 2/ Pour un retrait de la décision ou d'un éventuel recours administratif, il vous appartient de vous rapprocher des services de la commune ou de l'autorité administrative concernée.
- 3/ Pour confirmation d'un recours en appel, je vous suggère de vous rapprocher de la Cour administrative d'appel de Marseille, compétente pour les décisions du Tribunal administratif de Toulon.

À Toulon, le